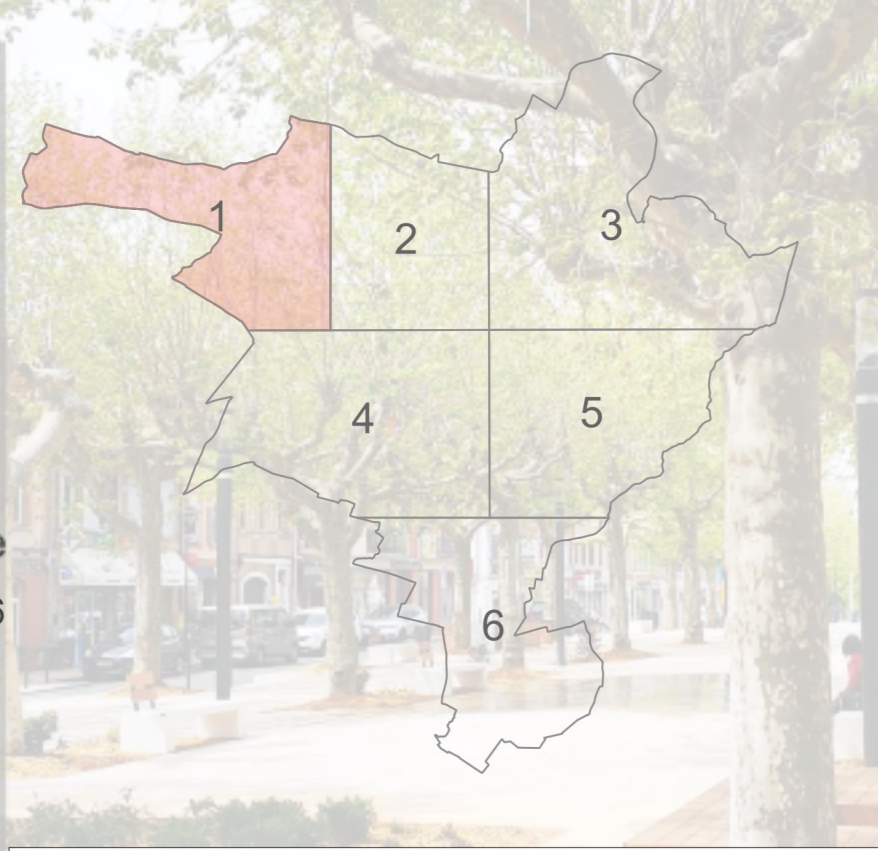


MISE EN  
COMPATIBILITE  
DU PLAN LOCAL  
D'URBANISME

Règlement graphique  
Planche 1/6



Par délibération du Conseil Municipal

Approbation du PLU	le 22/11/2006
Modification n°1	le 27/11/2006
Modification n°2	le 05/09/2007
Modification n°3	le 27/01/2009
Modification n°4	le 18/03/2010
Révision simplifiée n°1	le 12/07/2011
Révision simplifiée n°2	le 05/07/2012
Modification n°5	le 11/02/2013
Modification n°6	le 24/02/2014
Modification n°7	le 09/07/2016
Modification n°8	le 20/10/2016
Modification n°9	le 11/07/2017
Modification simplifiée n°1	le 17/07/2018
Modification n°10	le 04/06/2020
Modification n°11	le 19/12/2022
Modification n°12	le 05/10/2023

TO PONYMY

«Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2022»

Date :	15/02/2024	Phase :	APPROBATION	Echelle :	1/5000	Pièce n°	4
Ville de Muret, Hôtel de ville - 27 rue Castelnau, 31800 Muret tél. 05 61 51 95 95 / courriel : urbanisme@mairie-muret.fr							

LEGENDE

- PRESCRIPTIONS REPORTEES SUR LE PLU
- ▲▲▲ Prescription d'implantation
  - Prescription d'implantation et de stationnement
  - Prescription de hauteur
  - ▨ Espace boisé classé à conserver ou à créer (article L113.1 du CU)
  - ▨ Emplacement réservé pour ouvrage public, installation d'intérêt général ou espace vert
  - ▨ Secteurs soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation O.A.P
  - ▨ Zone d'aménagement commercial ZACom
  - ★ Eléments bâtis d'intérêt architectural et patrimonial (article L151.23 du CU)
  - ▨ Voies classées bruyantes
  - ▨ PEB de l'aérodrome de Muret l'Herm

